



Synthèse de la table ronde sur les équipements collectifs

1^{er} avril 2016

Étaient présents :

La commission

M. Gaétan Lebeau, président de la commission

Mme Francine Simard, commissaire

M. Pierre-Constantin Charles, commissaire

Mme Élise Naud, secrétaire - analyste

Les participants

Mme Cathy Anglade, Maison des jeunes La Galerie

M. Alexandre Béland, Éco-Quartier du Sud-Ouest

Mme Céline Berck, Prévention Sud-Ouest (Tandem)

M. Louis-Henri Bourque, Service de l'urbanisme, Arrondissement du Sud-Ouest

M. James Byrns, Service des infrastructures, voirie et transports, Ville de Montréal

M. Derrek Cauchi, École secondaire James Lyng

M. Pierre Charbonneau, Les Géants de Montréal

M. Martin-Philippe Côté, Maison de la culture Marie-Uguay, Arrondissement du Sud-Ouest

Mme Marie-Sophie Couture, Service des infrastructures, voirie et transports, Ville de Montréal

Mme Sonia De Bonville, Bibliothèque Marie-Uguay, Arrondissement du Sud-Ouest

M. Charles Gagnon, RESO

Mme Assia Kada, Concertation Ville Émard – Côte-Saint-Paul

Mme Jacinthe Leclerc, Centre de loisirs Monseigneur Pigeon

M. Diane Lemon, Prévention Sud-Ouest (Tandem)

Mme Caroline Lussier, Parcs Canada

Mme Marie-Michelle Mondor, CIUSSS du Sud-Ouest-Verdun

Mme Sylvie Poirier-Rimonti, Club aquatique du Sud-Ouest

M. Serge Quenneville, Éco-Quartier du Sud-Ouest

M. David Ross, Service des infrastructures, voirie et transports, Ville de Montréal

Mme Lynne Roy, Direction de la culture, des sport, des loisirs et développement social, Arrondissement du Sud-Ouest

M. François Tremblay, ACHIM

M. Paul Vanasse, Association des aînés actifs du Sud-Ouest



Les équipements collectifs

La journée a débuté par une présentation¹ de Madame Roy sur les équipements collectifs présents sur le territoire visé.

Par la suite, en trois petits groupes, les participants ont discuté des enjeux liés aux équipements collectifs. Voici les éléments importants qui ont émergé des discussions :

Groupe # 1

- Éviter l'abandon des édifices patrimoniaux
- Favoriser la mixité des espaces
- Mettre l'accent sur l'entretien des infrastructures
- Développer des équipements collectifs dans le secteur Cabot
- Convertir des ruelles en espaces de vie
- Quoi faire avec le parc de l'Aqueduc?
- Créer un lieu multiusages à Côte-Saint-Paul
- Éviter la sous-utilisation des équipements

Groupe # 2

- Entretien adéquatement les parcs
- Élargir l'accessibilité au canal de Lachine
- Améliorer le transport
- Faciliter la cohabitation entre les usagers de la route (piétons, cyclistes, automobilistes)
- Créer une signalisation propre aux sites de l'arrondissement
- Maximiser l'utilisation des infrastructures existantes tout en les entretenant adéquatement
- Rendre les équipements collectifs accessibles à toutes les clientèles (l'accessibilité fait ici référence à la facilité de s'y rendre, à la diversité de la programmation selon les intérêts des différentes clientèles et à la tarification)

¹ La présentation est disponible sur le site Web de l'OCPM dans le dossier de documentation de la consultation publique sous l'onglet des travaux de la commission (document 6.2.11)



Groupe # 3

- Faciliter l'accessibilité physique et financière aux équipements collectifs
- Améliorer la convivialité (design, sécurité, éclairage, matériaux utilisés, etc.)
- Consolider les équipements collectifs (entretien - mise à niveau, appropriation – réappropriation, etc.)
- Développer la trame culturelle dans le Sud-Ouest à l'extérieur du réseau de la Ville

Un participant a également mentionné qu'une attention particulière devrait être portée à la faune dans les parcs et les aménagements dans l'arrondissement. Il a notamment mentionné qu'il n'y a pas d'oiseaux dans le parc Campbell malgré la présence de beaux grands arbres, car les aménagements ne les attirent pas.

Le réaménagement du pôle Gadbois

L'avant-midi s'est poursuivi par une présentation² de Monsieur Ross et de Madame Couture sur les propositions de réaménagement du pôle Gadbois.

À la suite de la présentation sur le réaménagement du pôle Gadbois, les participants ont émis des commentaires et des suggestions.

Espace sous le pont de l'autoroute : il a été proposé de créer un lieu de passage plutôt qu'un lieu d'activité en raison des possibles effets de cloisonnement, des vibrations, du bruit. Pour cet espace, les participants ont donné des exemples d'aménagement qui pourraient être adaptables comme la zone de graffiti libre du tunnel Rouen ou encore la création d'un lieu de commémoration historique des quartiers dans l'esprit de la promenade Smith.

Une place publique, une agora, un marché public : un endroit où peuvent être organisées une variété d'activités.

Commerces et services : prévoir des commerces et des services près du complexe Gadbois. Par exemple, il a été proposé d'implanter des mini-marchés

² La présentation est disponible sur le site Web de l'OCPM dans le dossier de documentation de la consultation publique sous l'onglet des travaux de la commission (document 6.2.12)



pour pallier le problème de désert alimentaire ou encore une entreprise d'économie sociale en réparation de vélos sur le bord de la piste cyclable.

Promontoire côté Sud : aménager un plateau couvert comme le plateau sur le bord du Fleuve à Verdun et utiliser le promontoire pour mettre en valeur la vue sur le canal, notamment sur l'édifice de la Canada Malting.

Connectivité : ne pas fermer l'espace sur lui-même, mais plutôt le connecter avec le réseau de parcs existants et ainsi ne pas générer de compétition entre les parcs; créer des liens sécuritaires (circulation lourde sur la rue Saint-Patrick).

Adapter aux besoins de la population : créer des espaces pour une variété de clientèles, multiusages, multigénérationnelle.

Concertation : élaboration d'une vision globale intégrée au reste du PDUES qui répond aux besoins de la population en donnant une couleur locale aux nouveaux aménagements.